

Résolution

Point 5 - Congrès PSN du 11 mars 2011

Sur proposition du groupe de travail PSN «RUN et réforme des institutions », le Congrès du PSN adresse au comité cantonal une résolution demandant d'initier, à brève échéance, une démarche participative au sein du parti, visant à débattre largement :

- Des principes généraux de définition des rôles respectifs des cantons et des communes, dans le contexte du XXI^e siècle,
- De la répartition des compétences et des domaines d'action qui en découle entre les niveaux institutionnels cantonal et communal,
- Des réformes institutionnelles et fonctionnelles souhaitables pour permettre aux collectivités d'assumer leurs missions et de développer des projets dans ce cadre,
- Des objectifs de répartition territoriale des richesses permettant d'assurer la qualité de vie sur l'entier du territoire et des mécanismes redistributifs que ces objectifs impliquent,
- Du séquençage temporel des nombreuses réformes induites par l'adaptation de notre cadre institutionnel et fonctionnel au contexte du XXI^e siècle.

Argumentaire :

Création de l'agglomération neuchâteloise, fusions de communes, collaborations intercantionales, évolution des structures du RUN, désenchevêtrement étape 3, refonte de la fiscalité, réforme de la péréquation intercommunale sont autant de dossiers à l'étude actuellement.

Le traitement cohérent de ces dossiers nécessite une approche construite sur des fondements solides, tant il est vrai que ces sujets sont à la fois fortement interdépendants et porteurs d'enjeux essentiels à court, moyen et long terme. Malheureusement, la cohérence souhaitée est loin d'être de mise et l'on assiste, d'une part, à une désorganisation totale des réformes et, d'autre part, à une logique destructrice de lutte entre pouvoirs et de défense d'intérêts particuliers.

En tant que premier parti de la majorité, mais surtout en tant que force porteuse des projets d'avenir qui feront notre canton demain, le PSN se doit d'affirmer une vision politique crédible, basée sur la promotion d'un intérêt général bien compris. Il est essentiel que cette vision soit largement débattue et portée par l'ensemble du parti. Ainsi, fort de sa large implantation dans le canton, le PSN pourra s'engager à travers tous ses représentants dans la concrétisation d'une vision prometteuse.